

Nicolas Mariot, « Des réjouissances sans objet. Sadi Carnot en cortège à Nancy : enquête sur l'exclusion d'un quartier », in Jean-William Dereymez, Olivier Ihl et Gérard Sabatier, *Un cérémonial politique : les voyages des chefs d'État*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 167-214.

Les 5, 6 et 7 juin 1892, le président Carnot effectue à Nancy son déplacement resté sans doute le plus fastueux dans une pratique déjà bien routinisée par quatre années de voyages. De quoi s'agit-il ? Essentiellement, le programme officiel le montre bien, de parcourir en cortège la cité lorraine, de se montrer, de re-présenter, chaque marche étant l'occasion d'effectuer un certain nombre d'activités spécifiques. Ainsi, même si le programme est temporellement découpé de façon très précise, on perçoit immédiatement que la plus grande part de la durée de la visite est allouée aux multiples déplacements en cortège à travers la ville. En fait, il ne se passe pour ainsi dire rien durant ces trois jours¹, même si l'ordre ordinaire de la ville en est totalement bouleversé. Les Nancéiens peuvent assister à diverses activités ordinairement liées aux manifestations festives (feu d'artifice, lâcher de pigeons, retraite aux flambeaux), au concours national annuel des sociétés de gymnastique (qui est l'objet officiel de la venue du président) ; surtout, ils peuvent voir : voir la ville illuminée, voir leurs élus, voir les troupes défiler, voir leur président.

La principale marque de l'ordonnancement de la visite apparaît donc résider dans la répétition des marches en cortège, même si ce n'est évidemment pas ce que retiennent de celle-ci les journaux locaux ou nationaux. La détermination des trajets est ainsi l'enjeu essentiel de la préparation de la visite présidentielle. Or, et alors même qu'il en fait la demande par l'intermédiaire du président de son comité républicain d'organisation, un quartier entier de la ville est exclu des trajectoires présidentielles. Une exclusion étonnante qui servira de fil conducteur à ce travail.

Nous sommes ainsi partis dans une longue quête des indices pouvant expliquer la mise à l'écart d'un espace que ses habitants avaient pourtant soigneusement préparé pour l'occasion. Il s'agira donc de mettre en lumière, par observations successives des différentes pistes rencontrées au long de l'enquête, les raisons multiples qui président aux logiques de construction des trajets urbains, compris comme indicateurs des enjeux socio-politiques de la pratique du déplacement provincial.

Complément de deux autres travaux concernant, l'un, plus largement le "tour de France" du président Carnot² et l'autre l'organisation matérielle de cette visite nancéienne³, cette enquête mobilise des sources différentes par nature des chroniques mémorielles de voyage alors utilisées :

¹ "Rien" au sens où l'entendent ordinairement les journalistes : ni "petites phrases", ni discours politique d'envergure nationale. "Heureusement", le voyage à Nancy sera aussi l'occasion d'un "événement" impromptu dont nous ne parlerons plus car il n'intègre pas notre propos : la visite inopinée du grand-duc Constantin pour poursuivre les négociations en vue de l'alliance avec la Russie. Sa venue fait évidemment les délices de la presse nationale. cf. les numéros du *Temps* ou de la *République Française*.

² Cf. notre travail *Les voyages en province de Carnot et de Boulanger. 1888-1893. Quelques éléments pour une approche du travail de représentation politique*, mémoire du DEA de sciences sociales EHESS-ENS, sous la direction de M. Offerlé, 1994 et également « "Propagande par la vue". Souveraineté régaliennne et gestion du nombre dans les voyages en province de Carnot (1888-1894) », *Genèses*, n°20, septembre 1995, p. 24-47.

³ « La ville aux trente portes. L'organisation d'une visite de Sadi Carnot à Nancy (juin 1892) », à paraître dans la *Revue d'Histoire Moderne et contemporaine*.

il s'agit ici pour l'essentiel d'un ensemble de listes nominatives, forme de mise en récit dont nous tenterons de montrer qu'elle caractérise bien l'économie de la représentation politique comme l'ordre politique en représentation.

Après avoir rappelé, en analysant les comités de quartier qui organisent concrètement les fêtes, les cadres de l'exclusion qui nous intéresse ici, nous soulignerons l'échec de l'explication par les enjeux politiques locaux. Ensuite viendra le temps de suivre la piste de la non-exemplarité sociale du quartier, elle aussi conduisant à une impasse. Enfin, à la lumière de ces deux échecs, nous chercherons à dire les logiques de construction des trajets présidentiels telles qu'elles apparaissent avec l'exemple nancéien : d'ordre historique, financier et étatique.

Comités de quartier et structure notabiliaire.

Pour saisir l'affaire qui nous intéresse, il faut dire la place que tiennent ses deux acteurs : le comité du quartier de La Commanderie, demandeur du passage présidentiel sur ses terres par l'intermédiaire de son président, et la municipalité de Nancy, organe auquel le comité s'adresse et qui ne donnera pas suite à sa requête. Puissance invitante, intéressée et organisatrice sur le terrain, la municipalité⁴ gère la mise en place et l'activité des comités républicains de quartier, organes concrets du travail de préparation de la visite. Tentons donc de préciser ce que sont ces "comités républicains" du point de vue des caractéristiques socio-politiques de leurs membres.

Les comités de quartier : sociabilité de proximité et contrôle municipal

A l'occasion des fêtes nanciennes, 14 comités de quartier ont été constitués⁵. Ils couvrent, à l'exception bien évidemment de celui de La Commanderie, quasiment l'ensemble du territoire municipal, soulignant l'important travail de la mairie pour transformer toute la ville, au delà des seules rues traversées par le cortège. Il y a bien volonté de faire de la ville un espace neuf, coupé de son ordinaire quotidien. C'est d'ailleurs d'autant plus une nécessité qu'il s'agit de ne pas manquer "l'octroi festif" envers le public anonyme des fêtes : faire de l'espace urbain un espace "pour le président", c'est déjà participer à la bonne réalisation de l'événement, c'est à dire faire participer le public autant que le maintenir dans les limites de la "fête octroyée"⁶.

⁴ Sur le rôle des différents acteurs institutionnels dans l'organisation de la venue du chef de l'Etat, cf. notre article cité, « La ville aux trente portes ... ».

⁵ Cf. le plan de Nancy en annexe pour la localisation des quartiers à partir de leurs arcs de triomphe.

⁶ A. Corbin souligne ainsi la « distribution des activités et des rôles au sein même de la fête : aux notables est réservée la participation aux cérémonies par le moyen de l'invitation personnalisée ; au reste - au peuple - est dévolue la réjouissance : le spectacle, l'exercice, le jeu surtout. » (in « La fête de souveraineté », A. Corbin, Noëlle Gérôme et Danièle Tartakowsky, *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 28).

Réciter le pouvoir en recopiant des listes

Il est tout à fait intéressant de noter la manière par laquelle le journaliste E. Goutière-Vernolle présente les listes des participants aux cérémonies ou des membres des comités républicains inclus dans son album-souvenir⁷ : il indique en substance que leur élaboration comme leur lecture est très fastidieuse, mais qu'elles sont néanmoins indispensables à la fois parce qu'elles sont une marque de respect envers les acteurs institutionnels des cérémonies et parce qu'elles permettent de donner à voir au lecteur l'importance de celles-ci en soulignant le bel ordonnancement qu'elles proposent. Forme particulière de récit du pouvoir, elles participent ainsi à la constitution des fonctions qu'elles ordonnent physiquement sur le papier en respectant l'ordre des préséances protocolaires au coeur des cérémonies. Mais elles permettent aussi, à l'inverse des listes de préséances où seules les fonctions apparaissent, participant de la dépatrimonialisation de l'appareil administratif⁸, de repersonnaliser justement l'ordre politique, de lui donner un visage en apposant un nom connu nationalement ou localement aux côtés de la fonction mise en majesté. Ainsi, elles intègrent parfaitement le double processus de distanciation institutionnelle et de rapprochement physique au coeur des cérémonies publiques mettant face à face l'ordre politique et le public des gouvernés⁹.

En ce qui concerne les listes des membres des comités de quartier, Goutière-Vernolle donne une raison supplémentaire à leur présence dans son album : « Nous avons obtenu des présidents ou secrétaires des comités des notes que nous publions pour servir à l'histoire de l'initiative privée dans les réjouissances officielles », écrit-il ainsi en préambule à un exposé du travail effectué par chaque comité¹⁰. Si cette initiative est heureuse pour notre travail, il n'en est pas moins évident que ces comités ne représentent en rien une « initiative privée » telle que la souhaiterait la norme républicaine en la matière, ou alors s'agit-il d'une initiative à objet privé puisque, comme nous allons le voir, une sociologie sommaire de la composition des comités montre que tous les membres ou presque sont intéressés personnellement et matériellement à la réussite des festivités. Ce qui ne veut bien entendu pas dire que ces individus ne puissent pas être en même temps de fervents républicains. Il est d'ailleurs tout à fait frappant de constater que pour ces listes, Goutière-Vernolle ne mentionne aucun renseignement biographique. Se faisant, l'auteur exprime très nettement la normativité républicaine en matière de "fêtes de souveraineté" : si les membres de la hiérarchie politique et administrative ont droit (l'auteur se fait même un devoir de le

⁷ Eugène Goutière-Vernolle, *Les fêtes de Nancy. 5, 6 et 7 juin 1892*, Nancy, imprimerie G. Crépin-Leblond, 1892, 150 p., 30 planches hors texte, p. 123 et ss.

⁸ Sur la transformation d'une bureaucratie patrimoniale en bureaucratie de fonctionnaire par l'intermédiaire de l'ordre protocolaire, cf. la communication d'Olivier Ihl, « Les rangs du pouvoir. Régimes de préséances et bureaucratie d'Etat dans la France des XIX^e et XX^e siècles », au colloque international de l'Association Française de Science Politique (Paris, 7, 8 et 9 juin 1995), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, à paraître.

⁹ Ce schéma théorique et ses implications sur le face à face physique entre le cortège et son public sont au coeur de notre communication à ce même colloque cité : « Le président en voyage : rapprochement physique et distanciation protocolaire ».

¹⁰ E. Goutière-Vernolle, op. cit., p. 123.

mentionner) à l'apposition systématique de leur position institutionnelle à côté de leur nom, les acteurs de l'ombre des cérémonies doivent respecter l'égalité de rapport entre citoyens mus par leur seul engagement participatif.

Nous avons donc dû faire appel au registre de population réactualisé chaque année par la municipalité de Nancy pour retrouver la profession et l'adresse des membres des comités¹¹. Il faut d'abord préciser que chacun d'eux compte un nombre variable de membres : pour ceux dont nous avons la liste complète, de 6 à 18 personnes, le comité du quartier de la Commanderie est dans une position moyenne avec 12 membres. On peut tirer deux conclusions essentielles de ces investigations incomplètes : un fort contrôle de la mairie, direct ou indirect, et la sur-représentation des commerçants, artisans et autres petits ou grands entrepreneurs locaux. Ajoutons en une troisième : l'absence de femmes.

Le contrôle municipal tout d'abord. Sur les 36 membres du conseil municipal (y compris le maire et ses adjoints), 11 ont intégré le comité du quartier dans lequel il vivent.

De la présence municipale dans les comités de quartier

Seuls 5 comités ne comptent aucun conseiller municipal parmi leurs membres. Pour deux d'entre eux (rues St-Jean et St-Nicolas), cela s'explique sans doute par leur localisation : situés au centre-ville dans des rues passantes et marchandes, ces deux comités sont essentiellement composés de commerçants ayant un fort intérêt à faire vivre leur quartier durant les fêtes. Goutière-Vernolle souligne ce phénomène à propos de la rue St-Jean : « Le 27 mai, plusieurs commerçants voient que rien n'est fait. Ils décident alors d'organiser une rencontre au café du Point Central »¹². Il est d'ailleurs à noter que le fait de fonder le comité dans un café est en général l'indice de son caractère très "commercial" : ainsi en est-il du comité St-Nicolas, qui compte deux cabaretiers parmi ses membres et s'est constitué le 20 mai lors d'une première réunion au Café du Rhin, ou encore celui de la rue des Quatre églises qui s'est formé au Café Gilbert, ce dernier étant évidemment membre du comité¹³. Il faut encore préciser que si le comité St-Jean n'est pas encadré par la mairie, il effectue le travail de mobilisation du quartier (et en particulier la quête financière) de concert avec *l'Est Républicain*, ainsi que l'indique Goutière-Vernolle. Or, le futur quotidien régional a été fondé en 1889 pour lutter contre le boulangisme avec la bénédiction et les soutiens actifs de la préfecture et de la mairie¹⁴.

¹¹ Ce travail pour retrouver, dans le registre de la population, le statut des membres d'un comité, à partir de leur seul nom et surtout de leur localisation approximative en fonction du comité auquel ils appartiennent, ne nous a permis de rendre compte de la composition que de quelques comités, parfois de manière incomplète parce que trop d'homonymes habitaient la rue considérée ou les rues proches.

¹² E. Goutière-Vernolle, op. cit., p. 128.

¹³ Ibid., p. 126.

¹⁴ Sur ce quotidien, cf. Etienne Criqui, Louis-Philippe Laprêvotte et François Roth (dir.), *L'Est Républicain, 1889-1989. Le quotidien dévoilé*, Nancy, Ed. de l'Est, 1990.

De fait, même lorsque les comités ne sont ni directement contrôlés par la municipalité, ni purement "commerciaux", l'encadrement notabiliaire reste très présent. Ainsi en est-il du comité de la rue de la Salle, dont le président Husson appartient à l'Union des Sociétés de gymnastique de France et l'un des membres l'ancien maire Emile Adam. De même pour le comité de la Place Lobau : Paul Lhuillier, marchand de vin, est bien un notable local puisqu'il sera président de la chambre de commerce de Nancy de 1898 à 1902, et le comité compte encore dans ses rangs Albert Poirel, membre de la famille de Victor Poirel, ingénieur et donateur de la Salle Poirel inaugurée en 1888 : lieu de concert et d'exposition, elle est aussi le point de rassemblement des sociétés de gymnastique invitées au concours nancéen.

Lorsque les comités sont directement contrôlés par la mairie, les conseillers sont en général présents "en force" : ainsi en est-il du comité de la Hache et des Quatre églises (2 conseillers), de celui de la rue de Strasbourg (2), ou encore du Faubourg des Trois Maisons (3). Lorsqu'ils ne sont pas membres de comités, les conseillers participent à l'organisation soit directement auprès du maire, soit dans le cadre des commissions officielles d'organisation des fêtes de gymnastique. Le cas le plus représentatif de ce contrôle municipal est celui d'Alfred Krug, ancien président des Chasseurs Nancéiens, président du "comité d'organisation" des fêtes et secrétaire général du "comité de permanence pour l'organisation du Congrès et du concours de gymnastique". Mais sont également présents dans certaines commissions stratégiques d'autres conseillers : deux pour la commission des finances et des prix, un pour la "commission d'installation" ou encore un pour la commission de la presse.

Parallèlement, certains comités de quartier sont très bien représentés dans ces commissions : le comité de la rue Gambetta a ainsi pour membres, outre le conseiller municipal Gutton, avocat, les dénommés Barthélémy, dentiste, président de la Société des éclaireurs de l'Est et membre de la "commission d'installation", et Albert Jacquot, luthier, trésorier du comité, délégué de la Société des artistes musiciens de France et membre de la "commission des décorations urbaines". De même, le comité de la rue de Strasbourg compte parmi les siens deux conseillers dont l'un intègre la "commission d'installation", mais aussi le secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est et membre de la "commission de la presse".

L'intrication des différentes formes de notabilité, la cumulativité des positions de reconnaissance et de pouvoir apparaissent particulièrement prononcées dans les groupes qui organisent la venue du président. On a vu la présence constante de l'autorité municipale à tous les postes de responsabilité. On vient de mentionner la présence et souvent le cumul de ces positions de pouvoir politique local avec d'autres dans le domaine des "sociétés" de sociabilité républicaine : les listes de Goutière-Vernolle mettent ainsi en avant non l'activité professionnelle exercée par les individus mais l'appartenance à l'une ou l'autre de ces sociétés. Ainsi, Alfred Krug, dans les listes

des commissions, n'est plus manufacturier mais « ancien président des Chasseurs nancéiens »¹⁵. A travers le recouplement de ces listes très différentes, on perçoit bien les différents cercles de la notabilité républicaine, même si l'appartenance politique est ici souvent masquée, comme on tentera de l'expliquer plus tard. L'appartenance économique des individus qui composent ces comités confirme évidemment cette identité notabiliaire des organisateurs des fêtes.

De la position économique des membres des comités de quartier

Une sociologie sommaire du conseil municipal peut, à elle seule, illustrer ce trait (cf. en annexe la liste des conseillers municipaux et leur activité). Sur 36 membres, on trouve en effet 5 docteurs en médecine, pharmacien ou professeurs à la faculté de médecine, 4 avocats, 2 ingénieurs des arts et manufactures, un entrepreneur en travaux publics, 5 "manufacturiers", 3 industriels, un architecte, un propriétaire, un boulanger ... qui est aussi l'ancien président du conseil de prud'hommes, un confiseur, un maraîcher, un charpentier, deux mécaniciens, un peintre, un employé de commerce, un chef de train, un contremaître tailleur de limes, un chef d'entretien aux chemins de fer et deux "professionnels de la politique" : Maringer, ancien adjoint au maire et conseiller général, et Royé, retraité et adjoint au maire.

La caractérisation professionnelle des comités de quartier recoupe de façon étonnante celle du conseil municipal, avec toutefois une prédominance des commerçants.

Ainsi, parmi les 15 membres du comité de la rue St Jean, on trouve un libraire, deux chapeliers, un marchand de chaussures, un marchand cordier auquel la municipalité achètera pour 238 francs de ficelle et corde pour la confection de guirlandes¹⁶, un boulanger, un poelier-fumiste, un clerc de notaire, un ingénieur des chemins de fer, un voyageur de commerce, et 5 autres individus dont nous n'avons pas pu déterminer avec précision la localisation et la profession¹⁷. Le comité de la rue Gambetta a pour président un pharmacien, et compte parmi ses membres un luthier, un architecte, un marchand de papier, un cafetier, un dentiste, un avocat et un serrurier.

Le cas du comité de la rue de Strasbourg est un peu particulier, moins commerçant que ceux que l'on vient de décrire. Ceci est dû essentiellement à la présence dans ce comité comme dans d'autres d'importants entrepreneurs de la région qui viennent financer en partie les décorations urbaines. Nous reviendrons sur le cas du dénommé Ferlin, président du comité de la rue de Strasbourg et directeur de la plus importante manufacture de chaussures de la ville, Ferlin-

¹⁵ E. Goutière-Vernolle, op. cit., p. 59-61 pour ces listes de commissions.

¹⁶ De ce point de vue, il est intéressant de noter le type "d'échanges" intéressés qui peut se mettre en place dans une telle visite : l'un des membres du comité de la place Lobau est un charpentier dont on peut retrouver la trace à de nombreuses reprises dans les comptes municipaux concernant la visite présidentielle. On apprend ainsi que la municipalité a honoré en deux acomptes un devis de 2000 francs à cette entreprise pour des travaux de charpente et de menuiserie. Cf. AM Nancy, livre de comptes des dépenses (1892), art. 82 du budget supplémentaire : "frais de réception de monsieur le président de la République".

¹⁷ Ces données proviennent, nous le rappelons, du recouplement entre les listes des membres des comités de quartier (Goutière-Vernolle, op. cit., p. 124-132) et le registre de la population pour 1892, AM Nancy, microfilms.

Maubon. Son cas n'est pas isolé : avant que Goutière-Vernolle ne mentionne l'éclairage d'un bal populaire du quartier de la Commanderie par l'électricité des usines Greff et Mienville¹⁸, nous n'avions pas remarqué la présence "séparée" de ses deux hommes dans les comités : Greff dans celui de la rue de la Commanderie justement et Mienville dans celui de la rue de la Salle. De même, le manufacturier Wendling finance le comité de la place Mangin avec l'entreprise Colin frères, même si ce dernier n'apparaît pas comme membre du comité. Ainsi, beaucoup d'entrepreneurs locaux participent activement à la visite de Carnot tout en restant discret.

Soulignons encore que si de nombreux entrepreneurs cherchent à "s'inviter" dans le programme des réjouissances à l'occasion des fêtes de Nancy, la municipalité prend soin de prévenir toute possibilité de "boycott" corporatiste des fêtes en cas de mécontentement en "enrôlant" les délégués des groupes de pression locaux.

Toutes les catégories professionnelles intervenant de façon importante dans l'organisation et la bonne marche de la visite présidentielle sont ainsi représentées dans les commissions d'organisation : le président du syndicat des ouvriers menuisiers, le délégué des ouvriers métallurgistes, le trésorier du Cercle du travail dans la "commission d'installation" ; le délégué du syndicat des maîtres d'hôtel et limonadiers, le délégué du syndicat de la boucherie ou le délégué de la société des coupeurs de chaussures (un des tout premiers secteurs d'emplois dans la ville) dans la "commission du logement et de la nourriture" ; ou encore ... le correspondant de *L'Illustration*, président de la "commission des décorations urbaines" destinées à être largement reproduites dans les iconographies de presse.

Il faut dire ici que les collègues de Maringer ayant déjà eu à préparer ce type d'événements l'avaient largement mis en garde, en particulier en ce qui concerne la place des journalistes. Le maire de Nancy avait en effet envoyé une sorte de petit questionnaire aux élus de Besançon et Limoges pour bénéficier de leur expérience en la matière. Or, le maire de Besançon avait omis d'inviter au banquet les journalistes nationaux et ceux-ci s'en étaient montrés forts mécontents, critiquant largement l'organisation¹⁹. Aussi Maringer prend-il les devants en déléguant comme « commissaire spécial du comité de la presse » le conseiller municipal Stoeber et en invitant largement les journalistes locaux comme nationaux aux différentes manifestations sur invitation. Goutière-Vernolle, en tant que directeur du journal local *La Lorraine-Artiste*, est également membre de ce comité de la presse : il se cite ainsi lui-même dans les longues listes qu'il dresse dans son album-souvenir des fêtes, soulignant encore une fois le rôle ici "auto-objectivant" que celles-ci tiennent dans ce type de manifestation, constituant physiquement un monde de la représentation notabiliaire républicaine et le faisant exister comme tel²⁰.

¹⁸ Goutière-Vernolle, op. cit., p. 124.

¹⁹ Cf. AM Nancy, I1-20.

²⁰ Cf. sur ce point l'analyse classique de Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *ARSS*, n°43, juin 1982, p. 58-63.

En quoi le comité de la Commanderie pose-t-il problème pour l'organisation de la visite par rapport à ses voisins ? Tentons maintenant de préciser les cadres de "l'affaire".

"L'affaire" du quartier de la Commanderie

On pourrait penser qu'il n'y a rien de bien étonnant à l'exclusion de la Commanderie des parcours présidentiels : Carnot ne peut pas tout faire et le quartier est quelque peu excentré par rapport au centre-ville. Mais le président du comité du quartier écrit une lettre motivée au maire pour que le cortège fasse un très court détour, sur le chemin de la gare pour repartir, par la Commanderie (cf. annexe). De plus, les efforts manifestés par les membres du comité pour organiser de vraies festivités durant les trois jours sont bien réels. *Le Progrès de l'Est* a ainsi publié, le 31 mai 1892, le programme des fêtes du quartier, programme qui n'a rien à envier à ceux des quartiers centraux (cf. annexe). Mieux même, et Goutière-Vernolle le signale après avoir repris ce programme dans le détail dans son album, « il est à remarquer que le quartier de la Commanderie est presque le seul qui n'a pas eu à profiter des décorations officielles. Aucun cortège ne l'a traversé, il faut donc louer d'autant plus l'initiative de ses habitants »²¹.

Pourtant, le maire fait répondre à Thiébault que la préfecture a définitivement fixé les trajets et qu'il ne peut plus rien²². Pourquoi ce refus, alors qu'il semble que tous les autres comités aient obtenu sans problème le passage du cortège présidentiel, même pour les plus excentrés d'entre eux ? Cela tient-il, première hypothèse envisagée ici, à la faiblesse des ressources mobilisables par le comité pour obtenir gain de cause ?

C'est peut-être en partie le cas. Pourtant, le comité a pour membre un des conseillers municipaux, le marchand de bois Peltier, habitant une petite rue proche de la place de la Commanderie. Toutefois, on peut rapidement constater qu'il est un nouveau venu dans l'équipe municipale (cf. liste électorale en annexe) et le plus jeune de ses membres (30 ans). On peut dès lors supposer que son poids politique n'est pas des plus importants vis à vis du maire. En matière professionnelle, la composition du comité semble tout à fait comparable à celle des autres, même si nous avons eu des difficultés à localiser les individus. On a déjà mentionné la présence de l'entrepreneur en électricité Greff, qui amènera la lumière dans le quartier pour ces fêtes. Ajoutons-y celles d'un important manufacturier et d'un marchand de vin en gros.

Mais c'est un autre détail qui a attiré notre attention sur ce comité : on peut ainsi constater, en observant la liste de leurs domiciliations, qu'outre Peltier, cinq conseillers municipaux, et non des moindres, habitent le quartier (rues de la Commanderie et du Faubourg St-Jean) : l'ancien adjoint et ingénieur Lanique, son collègue ingénieur des arts et manufactures Demonet, le manufacturier

²¹ E. Goutière-Vernolle, op. cit., p. 124.

²² Note administrative attachée à la lettre de Thiébault, manuscrite, non datée et non signée (et difficile à déchiffrer), mais certainement de la main du maire lui-même ou de celle d'un de ses très proches collaborateurs, AM Nancy, 11-20 : « Répondre que l'itinéraire ayant été définitivement réglé par Mr le colonel Chamoin [membre de la Maison militaire du chef de l'Etat, organisatrice des voyages pour la Présidence], [... ?] il me paraît difficile d'obtenir la modification demandée. Cependant pour répondre au désir exprimé par le comité, j'écris [... incompréhensible] ».

de Langenhagen, l'employé de commerce Zoutter, et même le maire H. Maringer. Il apparaît donc très étonnant que le seul quartier de la ville comptant dans ses rangs autant de conseillers municipaux ne soit pas visité par le chef de l'Etat.

Nous allons donc tenter maintenant de mieux comprendre les raisons de cette exclusion. Et pour commencer, nous intéresser à la piste politique, la première qui nous est venue à l'esprit, à la fois en raison de l'élection de deux députés boulangistes à Nancy en 1889 (nous pensions que les luttes locales avaient dû être très vivaces à l'occasion des cérémonies protocolaires de la visite présidentielle) et parce que la lettre de Thiébault, soulignant le soutien des habitants du quartier aux républicains, nous avait fait imaginer qu'une telle insistance n'était pas sans masquer une vérité : le quartier avait peut-être justement "mal voté" en 1889 ou lors des récentes municipales de 1892.

L'explication politique en échec

Il s'agit ici de montrer l'échec de l'explication de l'exclusion du quartier de la Commanderie par les luttes politiques locales entre la municipalité républicaine et ses opposants boulangistes. Nous l'avons dit : nous pensions que l'exclusion du quartier de la Commanderie pouvait être due à un "mauvais vote" de la part de ses habitants. En clair, que le quartier avait peut-être choisi l'un des deux députés boulangistes élus en 1889 et encore en poste en 1892 : Maurice Barrès et Alfred Gabriel. Or, non seulement il n'en est rien, mais le quartier du maire vote aussi bien voire "mieux" que ses voisins.

Rien n'y a fait : ni le redécoupage des circonscriptions électorales en 1889, passant de deux en 1875 pour toute la Meurthe et Moselle à six, dont trois pour Nancy et ses environs²³, ni le retour au scrutin uninominal d'arrondissement et l'interdiction des candidatures multiples, ni enfin la création le 5 mai 1889 de *L'Est Républicain*, journal populaire à un sou destiné à lutter contre la propagande boulangiste, n'ont permis aux républicains modérés d'éviter l'élection de Barrès et Gabriel.

Dans cette conjoncture de luttes politiques locales intenses entre la municipalité, le préfet et les futurs députés boulangistes, le vote massif d'un quartier pour l'un ou l'autre de ceux-ci aurait pu constituer un motif d'exclusion. Or, il n'en est rien : non seulement le quartier de la Commanderie n'est pas situé dans l'une des circonscriptions boulangistes, mais en plus il le seul des quatre sections périphériques de la ville (n°1, 3, 6 donc; et 8) à soutenir massivement le candidat modéré (sur le découpage de ces sections administratives, cf. plan de la ville en annexe).

Le quartier appartient à la sixième section urbaine située à l'Ouest de Nancy, "derrière" la gare. Et de fait, lorsque l'on met en rapport la nomenclature des circonscriptions et les unités

²³ Sur ce redécoupage et la nomenclature des trois circonscriptions nancéiennes, cf. A. Lancelot, *Atlas des circonscriptions électorales en France depuis 1875*, FNSP, 1970, p. 24.

administratives urbaines, on constate que cette sixième section constitue, avec la quatrième et la cinquième, la 2^e circonscription électorale de Nancy dans laquelle est élu le candidat républicain Papelier. Maurice Barrès, lui, est désigné (à Nancy, puisqu'il faut rappeler que ces circonscriptions électorales comprennent un morceau du territoire municipal mais aussi de nombreuses communes environnantes) par les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} sections (troisième circonscription électorale), alors que Gabriel obtient les suffrages des sections 7 et 8 (première circonscription). Dès lors, la piste politique tombe d'elle même : à l'inverse de son présupposé, le quartier de la Commanderie est situé sur le territoire de la seule circonscription républicaine de Nancy en 1892.

Mais plus significative encore est l'observation du détail des votes dans les différentes sections : on peut s'apercevoir que même les sections 4 et 5 intégrant la circonscription du quartier de la Commanderie ont majoritairement choisi le troisième candidat boulangiste battu : seule la population de la sixième section a donc voté majoritairement pour l'unique député républicain de la préfecture de Meurthe et Moselle en 1889²⁴. De ce point de vue, elle se distingue très nettement des autres sections périphériques dans lesquelles c'est toujours le vote boulangiste qui l'emporte alors que les sections du vieux centre-ville choisissent majoritairement le candidat républicain.

Cette prédominance d'un comportement électoral faisant preuve d'un républicanisme sans faille dans le quartier de la Commanderie est évidemment confirmée lors des élections municipales du premier mai 1892.

Ainsi, lorsque l'on analyse en détail le « recensement général des votes » tel qu'il a été effectué en séance publique par la municipalité²⁵, on retrouve une géographie électorale strictement identique à celle déjà observée à l'occasion des élections législatives. La sixième section du quartier de la Commanderie est la seule avec les deuxième, cinquième et huitième sections dans laquelle la liste républicaine serait "passée" au complet dès le premier tour : le seul candidat républicain ayant du patienter jusqu'au second tour pour être élu²⁶, obtient la majorité absolue dans ces 4 sections dès le premier tour, largement dans les cinquième (57%) et sixième (54%), moins nettement dans les deuxième et huitième (51%).

Nous voulons maintenant aborder une seconde hypothèse qui permettrait d'expliquer l'exclusion du quartier de la Commanderie : celle d'une non-congruence entre les caractères sociaux du quartier et la politique de propagande républicaine à l'oeuvre dans le tour de France de Carnot.

²⁴ Comme lors du premier tour, alors que Papelier est légèrement devancé par son adversaire boulangiste dans la quatrième section (49,5% des suffrages exprimés contre 50,5%) et qu'il ne le précède que de 36 voix dans la cinquième (51,7% contre 48,3%), le candidat républicain l'emporte très nettement dans la sixième section avec 63% des suffrages exprimés et un nombre de voix beaucoup plus important que dans les deux autres sections. Cf. AM Nancy, K1-2, "élections législatives de 1889".

²⁵ Cf. AM Nancy, K1-12, "élections municipales de 1892". Il faut préciser qu'il s'agit d'élections à la proportionnelle de liste avec panachage possible : est élu tout candidat ayant recueilli une majorité absolue des suffrages exprimés.

²⁶ Ph. Stamm, cf. liste des conseillers en annexe avec le nombre de voix qu'ils ont obtenu, le nombre total de suffrages exprimés étant de 13 371.

Misérabilisme social et propagande : l'échec de l'explication par "l'hygiénisme" républicain

Les étapes des voyages de Carnot sont presque toutes l'occasion, pour le maire et les représentants de l'Etat, de donner à voir un exemple local de leur politique en matière de "progrès social". C'est particulièrement le cas pour ce qui concerne les politiques publiques visant à rendre les espaces urbains plus "hygiéniques" : mise en place d'un réseau d'égout, d'eau courante, ou encore de transports en commun²⁷.

Avant que nous nous rendions compte que le maire et plusieurs de ses conseillers habitaient eux-mêmes le quartier de la Commanderie²⁸, et parce que Thiébault qualifiait lui-même son quartier de « ville nouvelle » dans sa lettre à Maringer, nous pensions que l'exclusion de la Commanderie provenait peut-être de sa non-conformité vis à vis des normes nouvelles en matière "d'hygiénisme républicain". Peut-être s'agissait-il d'un quartier insalubre qui concentrait l'immigration ouvrière récente dans la ville de Nancy, rendant toute visite présidentielle impossible dans un tel lieu de dangerosité sociale ne répondant pas aux critères justifiant une visite "exemplaire"²⁹ ?

Il faut dire ici que Nancy devait effectivement faire face à de très importants problèmes de logements durant les vingt-cinq dernières années du XIX^e siècle : l'afflux de populations venues de l'Alsace-Lorraine annexée conjugué à l'expansion économique de la ville et de sa région (essor de la sidérurgie lorraine) ont entraîné une très forte augmentation de la population de la ville, son extension spatiale et, en conséquence, une très forte pénurie de logements.

La croissance démographique de la ville est ainsi très supérieure à la moyenne nationale de 1871 à 1914 : de 50 000 habitants en 1866, on passe à plus de 70 000 en 1881, à 87 000 en 1891 et à 120 000 en 1914. Un peu plus de 10 000 Alsaciens-Lorrains se sont réfugiés à Nancy entre 1871 et 1877³⁰. Il faut encore ajouter l'immigration des ruraux des départements adjacents : le

²⁷ Sur les ressorts multiples de cette propagande, cf. notre mémoire *Les voyages en province de Carnot*, op. cit., p. 67-72. De façon plus générale, cf. Julia Csérgo, *Liberté, égalité, propreté. La morale de l'hygiène au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1988.

²⁸ Précisons ici que l'exposé ne suit pas exactement la démarche de la recherche : les deux hypothèses que nous envisageons étaient celles que nous avions lors de la découverte de l'exclusion du quartier, avant de retourner aux archives municipales de Nancy pour compléter notre information concernant en particulier les comités d'organisation, le quartier lui-même et le budget des fêtes (cf. infra). Sur ce point, cf. la première version de ce travail intitulée : "Un rite ? Sadi Carnot en visite à Nancy. Organisation des fêtes et déplacements en cortège", mémoire *ad-hoc* du DEA de Sciences sociales, septembre 1994.

²⁹ E. Bertol-Graivil parle ainsi de « tanière du lion socialiste » pour évoquer la Croix-Rousse à Lyon, puis des « gens des classes laborieuses » qui ont malgré tout fait l'effort de pavoiser. Il souligne aussi l'exclusion du quartier par la mairie puisque les habitants « n'ont reçu aucun subside officiel ». Carnot parcourt tout de même le quartier. Le chroniqueur note alors : « Disons le : le programme ne comportait pas d'arrêt à la mairie [de la Croix Rousse], car on redoutait les cris de quelques brailards mal élevés. Il a fallu [devant la pression populaire, occasion inespérée de souligner la "spontanéité" des citoyens envers leur chef de l'Etat] s'arrêter quand même ». Plus loin, il décrit la visite chez deux canuts : « Trois étages à monter chez le premier, quatre chez le second » ; Carnot reste une demi-heure. in *Les vingt-huit jours du président de la République*, Paris, Ernest Kolb, 1889, 337 p., p. 265-268.

³⁰ Cf. René Taveneaux (Dir.), *Histoire de Nancy*, Toulouse, Privat, 1978, p. 393.

recensement de 1891 indique que les habitants nés dans un autre département français sont un peu plus nombreux que ceux nés dans la ville (36% contre 34%)³¹. Les militaires, au nombre de 600 en 1866, sont plus de 8000 en 1891. Ce sont avant tout les sections périphériques qui "accueillent" les nouveaux arrivants : si en 1866, la population des huit sections varie de 4500 à 7500 habitants³², l'écart devient très important en 1891, de 4537 personnes pour la septième à 14262 pour la première et 13307 pour la sixième (sans compter les populations "comptées à part" dans le recensement, militaires en particulier qui représentent ainsi plus de 3000 individus dans la première section)³³.

Dans le même temps, la municipalité tente de développer des infrastructures modernes pour "assainir" la commune. En 1879 est ainsi achevé un aqueduc pour fournir l'eau courante à la population : en 1889, 2945 maisons sur 5830 sont raccordées à l'un des réseaux d'eau courante de la ville. De même, en 1887, 4675 maisons bénéficient du nouveau réseau d'égout, contre 1500 cinq ans auparavant. Pour autant, plus de 1000 maisons sont encore privées de commodités en 1890. Les maladies infectieuses comme la rougeole, la coqueluche ou la diphtérie « sévissent à l'état presque endémique »³⁴.

Le quartier de la Commanderie était-il, au moins en partie, l'une de ces poches de "résistance" de la malpropreté à Nancy, un espace insalubre où s'entassaient les nouveaux arrivants et que l'on cache pour masquer ce "retard du progrès" si cher aux républicains de gouvernement de la fin du XIX^e siècle, et en particulier à l'ingénieur Sadi Carnot³⁵ ? C'est donc à la recherche des lieux de la pauvreté nancéienne que nous sommes partis, d'abord à travers l'observation du recensement de 1891.

La sixième section : recensement et recherche de la pauvreté

Disons le immédiatement : si la sixième section, celle à laquelle appartient le quartier de la Commanderie, est globalement semblable "statistiquement" à ses voisines de la périphérie, elle n'est pourtant en rien une section "pauvre" ou délaissée. Au contraire, une étude du développement urbain du quartier de la Commanderie vient nous indiquer qu'il s'agit d'un quartier résidentiel en plein processus d'embourgeoisement.

³¹ AM Nancy, F1-12-(1891) pour le « dénombrement quinquennal » de 1891 (habitat, structure par âge, nationalité, population). Signalons que le classement par professions pour 1891 est (était ?) rangé par erreur dans un carton coté F1-17-(1896).

³² R. Taveneaux, op. cit., p. 397.

³³ AM Nancy, F1-12-(1891).

³⁴ R. Taveneaux, op. cit., p. 369 et 404-405.

³⁵ Sur les politiques hygiénistes du XIX^e siècle, cf. Julia Csergo, *Liberté, égalité, propreté. La morale de l'hygiène au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1988.

Commençons par l'analyse socio-économique de la sixième section³⁶. Sa population résidente représente, en 1891, 17% de la population résidente totale, soit environ la même proportion que les autres sections périphériques (n°1, 3 et 8). Comme celles-ci, elle est en pleine croissance : +15% entre les recensements de 1891 et 1896, alors que les sections du centre perdent des habitants dans la même période. Comme celles-ci encore, sa population est nouvellement installée : seuls 32% des habitants sont nés à Nancy.

Nous nous sommes dès lors tout naturellement tourné vers les tableaux de classement par professions du recensement pour rechercher les indices éventuels d'une "pauvreté objective" du quartier. Mais avant même de développer ce point, il faut constater que certaines caractéristiques des différentes sections auraient dû nous montrer la vacuité de l'hypothèse retenue. Ainsi, la sixième section est le seul des espaces périphériques dans lequel plus de 50% des 1281 maisons d'habitation ont deux ou trois étages. Seules 10% n'y ont qu'un rez de chaussée, contre 27% dans la première section ou 17% dans la troisième. Or, habiter en marge du centre-ville dans un nouveau quartier et dans un immeuble récent est à l'époque un indice fort de conditions de vie plutôt confortables comparées aux petites maisons individuelles mal construites des ouvriers. Nous verrons un peu plus loin que les caractéristiques formelles de ces immeubles confortent effectivement le caractère plutôt haut de gamme de l'habitat dans les principales rues de la section.

Mais avant, nous voudrions revenir sur les tableaux statistiques des « professions » par section. Le recensement de 1891, comme le titre des tableaux l'indique, est toujours fondé sur le « modèle des métiers artisanaux et commerciaux de la France ancienne [et vise donc à] faire un inventaire du “nombre d'individus que chaque profession fait vivre, directement ou indirectement” »³⁷. La population de la sixième section que fait vivre "l'industrie" (il faut entendre ici essentiellement un ensemble de petits ateliers et de travailleurs à domicile) est nettement moins importante que celle des autres sections périphériques alors que leurs populations globales sont tout à fait comparables en importance, comme on l'a vu. Mieux même, la population vivant du travail des quatre premières "professions" présentées (agriculture, industrie, transports, commerce), qui sont les quatre secteurs employant le plus de travailleurs manuels, ne représente que 65% de la population résidente de la section, contre 76% à 86% dans les autres sections sauf la septième (69%). Ainsi, le poids des "ouvriers de l'industrie" dans la section est le plus faible de tous (19% contre plus de 30% dans les autres sections périphériques).

De fait, ces indices sont très vite confirmés par l'observation comparée du dernier tableau concernant les « personnes vivant de leur revenus ». C'est, et de très loin, la sixième section qui rassemble sur son territoire le plus grand nombre d'individus ne travaillant pas. Autre indice du caractère fort peu ouvrier du quartier : l'importance de l'ensemble que constituent « les

³⁶ Tous les chiffres qui suivent sont issus du recensement de 1891, AM Nancy, F1-12-13 (1891) et F1-16-17-(1896).

³⁷ Cf. Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1988, p. 11.

domestiques attachés à la personne », 20% du total des personnes du secteur "propriétaires" et même 8% du total de la population résidente de la section, soit autant que dans les espaces bourgeois du centre-ville que sont en partie les deuxième et septième sections.

C'est donc l'analyse de l'embourgeoisement du quartier de la Commanderie que nous allons mener maintenant pour conclure, à l'inverse de notre hypothèse préalable, que c'est l'aspect fade et cossu du quartier de la commanderie qui commande à son exclusion.

La « ville nouvelle » de la Commanderie : embourgeoisement d'un quartier résidentiel

Habitat et évolution sociale du quartier

Une étude universitaire a été menée pour analyser les caractéristiques de l'urbanisation du quartier de la Commanderie³⁸. Elle montre l'embourgeoisement progressif d'un quartier essentiellement résidentiel à partir des années 1880.

La rue de la Commanderie est l'ancienne rue menant de Nancy à Laxou et Villers. En 1891, elle compte 705 individus, dont 22 étrangers, 73 Alsaciens-Lorrains, 28 domestiques et 21 rentiers. La rive paire de la rue n'est construite qu'à partir des années 1890 et le total des constructions double en 40 ans, passant de 33 édifices en 1871 à 66 en 1911 : « avec le temps, les demeures édifiées changent d'allure et de confort, offrant des appartements plus nombreux et plus spacieux, puisqu'elles ont trois ou quatre étages, sans parler des mansardes ». De 1891 à 1901, l'embourgeoisement de la rue se poursuit, en particulier avec l'installation d'une boucherie et d'une fruiterie. Seuls des ménages bourgeois s'installent, comprenant au maximum cinq personnes et parfois un domestique en plus. Côté impair, la demeure uniquement ouvrière disparaît. En 1891, petits patrons d'ateliers et gros négociants représentent 44% des actifs directs (+14 points par rapport à 1881), alors que, dans le même temps, l'effectif ouvrier connaît une baisse sensible de 40% à 24%.

La rue du Faubourg-St-Jean offre un visage encore plus aisé que celle de la Commanderie. Il s'agit tout d'abord d'une rue de type haussmannien ouverte à partir de 1874 et dans laquelle les commerces ou ateliers sont quasiment absents. Elle compte 455 individus en 1891, dont 56 domestiques, 50 rentiers et 156 "actifs directs" : « sur la rive gauche de la rue, la propriété d'immeubles est le fait des hommes d'affaires, des entrepreneurs ou architectes, puis du négoce. Pour l'ensemble de la rue, les bénéficiaires, par ordre décroissant, sont donc pour 60% des entrepreneurs et gens d'affaires, puis des rentiers et commerçants. Incontestablement, 1881-1891

³⁸ Etudes d'Histoire Municipale à la mémoire de Claude Collot (1932-1977), *L'urbanisation de Nancy entre 1871 et 1914*, Nancy, Publications de Nancy II, 1980, 246 p. L'ouvrage comprend deux études : l'une de Claude Collot, « Les politiques municipales d'urbanisme à Nancy de 1871 à 1914 », l'autre de Rose-Marie Dion, « Le nouveau Nancy, 1870-1914. Etude des processus d'urbanisation de deux noyaux primitifs, les quartiers St-Léon et St-Joseph ». Tous les renseignements qui suivent sont issus de cette seconde étude, p. 129-234.

est la décennie du bel immeuble de rapport ». L'ouvrier ne représente qu'au plus 10% des actifs directs durant la période 1871-1911. L'auteur peut ainsi conclure : « Par rapport à la rue de la Commanderie, en 1911, le pourcentage de patrons et cadres est semblable (43% à 44%), mais la qualité de la bourgeoisie exprimée est différente. Là-bas, en la vieille rue complétée et restaurée, dominant le boutiquier, le cafetier... et son garçon de magasin ; ici, en position de prestige, la profession libérale, l'armée, et sa domesticité ».

Un quartier trop fade pour être visité

Le quartier de la Commanderie s'apparente ainsi à un ensemble de rues uniquement résidentielles ou mixtes, de type bourgeois, à l'exception de la seule rue de la Commanderie, également dotée d'une activité commerciale complète. Dès lors, il faut constater l'appropriation de l'Ouest de Nancy par une catégorie aisée de la population qui quitte le centre-ville encore sous-équipé et où subsistent justement de véritables poches de misères, comme la rue St-Sébastien, au coeur de l'ancienne ville princière de Charles III, ou le quai de la Charité en pleine vieille ville médiévale³⁹.

De fait, c'est bien la fadeur du quartier, du point de vue des attendus normatifs de la propagande républicaine durant les voyages, voire même sa richesse trop marquée, qui fondent l'exclusion du quartier. Que viendrait faire Carnot dans ce quartier où il ne peut rien trouver de ce qui fait l'ordinaire de ses visites : ni monuments historiques, ni présence de l'Etat, ni entreprises privées de renommée régionale ou nationale, ni encore mise en place d'une politique publique pour "sauver" le quartier d'une trop grande misère sociale ?

Nous voulons donc tenter de préciser, à la lumière des échecs des pistes politique et sociale, ce que sont les logiques présidant à l'élaboration des trajets présidentiels. De fait, parce que nous avons décrit relativement complètement le quartier, il est maintenant possible de cerner précisément ce qu'il n'a pas, pour expliquer le type de ressources que mobilisent les comités ou simplement que le quartier se doit de posséder pour être élu.

Des logiques de construction des trajets présidentiels : fétichisme historique, raison pratique et ubiquité de l'Etat

L'exclusion du quartier de la Commanderie trouve ses raisons essentiellement dans le manque de ressources de cet espace par rapport à ce qui se joue au coeur des représentations de la souveraineté républicaine.

Espace neuf, il ne peut offrir de lien avec le passé historique de la ville et de la Nation. Il ne lui est pas possible de participer à l'inscription des voyages et de l'institution présidentielle dans la chaîne

³⁹ Cf. R. Taveneaux, op. cit., p. 401-402 : « Sous la pression de la nécessité, on a construit dans les quartiers pauvres de l'Est [1ère section essentiellement] trop de maisons sans étage, peu confortables, dans lesquelles s'entassent les familles ouvrières. [...] Ces efforts [en faveur de logements sociaux] ne suffisent pas à empêcher une ségrégation sociale qui s'affirme entre les quartiers résidentiels bourgeois de l'Ouest et les quartiers ouvriers de la partie orientale de la ville ».

des temps légitimant l'exercice de la souveraineté étatique, attachant la République à l'histoire de la Nation. Espace résidentiel et bourgeois, il ne peut offrir de signes ostensibles de l'imposition de l'Etat sur le territoire parce qu'il est privé de tout bâtiment public. De plus, en étant l'exemple le plus achevé de développement urbain par la seule initiative privée⁴⁰, il ne donne à voir aucune des réalisations municipales en matière d'infrastructures collectives. Espace résidentiel, il ne peut revendiquer la présence sur son territoire d'industries à la fois bailleurs de fonds et modèles du développement économique local. Ce sont donc ces logiques d'ordre historique, financier et étatique que nous voulons mettre en lumière.

Des raisons historiques

La municipalité, en soutenant l'édification de 24 structures monumentales, a sans aucun doute cherché à intégrer les huit grandes portes ou arcs de triomphe existants à l'espace de la fête, deux d'entre elles étant même décorées spécialement pour l'occasion. Ces portes constituent donc un premier passage obligé dans la définition de l'espace mis en lumière par les trajets en cortège. Ajoutons à celles-ci les monuments historiques symboles de l'histoire de la cité : la statue de Jeanne d'Arc (inaugurée en 1890 dans le cadre de la lutte anti-boulangiste locale et symbole national par excellence, il eut été impensable qu'on la négligeât), elle aussi spécialement décorée pour la circonstance, la statue de Dombasles, celle de Thiers, la fontaine du Duc René, le Palais ducal et la Place de la Carrière, la place Stanislas : autant de points de passage célébrant le patrimoine lorrain, tous situés là encore au coeur de la vieille ville.

L'ordonnancement des trajets obéit ici à une logique bien définie de structuration de l'espace urbain. Si l'on suit les termes de Louis Marin, le cortège procède à la fois par manipulation d'un espace préexistant (ici très nettement la vieille ville historique de Nancy) et création de son propre espace de déroulement (en particulier par les transformations du paysage commun de la ville). On découvre en observant les trajets effectués par Carnot et sa suite un « procès spatialisant » très développé⁴¹. Le premier trajet est l'un des deux seuls trajets simples de la visite : de la gare à la mairie, du point d'arrivée essentiel dans la symbolique du voyage⁴² au lieu consacré par la visite. De fait il forme un cercle presque fermé avec son pendant : de la préfecture à la gare, du lieu de l'imposition de l'Etat sur le territoire, de son relais (en quelque sorte, Carnot "laisse les clés en partant") au point de départ du territoire communal. Ces deux trajets sont essentiels parce qu'ils

⁴⁰ Cf. *l'urbanisation de Nancy*, op. cit., chapitre 3 de la seconde étude.

⁴¹ Cf. Louis Marin, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession (notes sémiotiques) », *Sociologie du Sud-Est*, 37-38, 1983, pp. 13-28 [republié dans *De la représentation*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard, le Seuil, 1994, pp. 46-61. Cf. p. 50 : « [...] Pour reprendre la distinction entre "espace" et "lieu" selon laquelle est un lieu l'ordre selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence, et l'espace l'effet produit par des opérations et des mouvements, le défilé en général serait un parcours (procès de spatialisation) déterminé visant à produire une représentation de lieux, à partir d'une carte (ordre de lieux) qui conditionne le parcours et qu'inversement il suppose ou implique ».

⁴² Sur le rôle du train dans les voyages républicains, cf. *Les voyages en province de Carnot...*, op. cit., seconde partie.

instituent les points de repères des trois jours de visites, consacrant la place de la mairie et celle de la préfecture. Comme le souligne Louis Marin, le trajet simple implique « la notion d'une rection irréversible »⁴³, ici vers la mairie, lors du second déplacement vers la salle Poirel, quartier général des sociétés de gymnastique dont le rôle est ainsi reconnu et affirmé pour les trois journées de fêtes. Soulignons que ces trois itinéraires construisent l'espace clos du Nancy historique et "majestueux". Précisons encore qu'aucun de ces trajets ne franchit les limites de la vieille ville dessinées par les anciennes portes : c'est le lien avec l'histoire longue de la Nation qui est ainsi symbolisé dans les trajets courts.

Avec les deux itinéraires restants, le cortège présidentiel s'aventure hors des limites de la vieille ville, et même hors des limites du territoire municipal. Chacun d'eux permet de franchir les principales portes de la vieille ville, souvent même en enfilade comme au retour de Malzéville. Dans les deux cas il s'agit d'un trajet en circuit fermé qui définit un espace en l'enfermant. Ici l'itinéraire enclôt et protège ainsi vis à vis de l'extérieur en instituant une frontière : de fait, les itinéraires concentriques de Carnot encerclent un espace mis en valeur par les décorations urbaines. Cet espace ne peut se définir par ses seules vertus historiques : d'autres logiques entrent alors en jeu.

Raisons financières et exaltation du "progrès"

L'une de ces logiques est financière et républicaine : il faut tenter de faire payer par de généreux "mécènes" une partie du financement des fêtes.

Les entreprises des riches industriels alsaciens immigrés à Nancy avec l'annexion et favorables à la République offrent, quant à elles, un premier et précieux soutien à la mairie. Les choses sont beaucoup plus difficiles avec les autres entrepreneurs. S'engagent alors de longues transactions entre la mairie et ceux-ci, qui cherchent en contrepartie de leur aide à tirer un bénéfice maximal de la visite en termes d'image de l'entreprise, soit que le chef de l'Etat visite les ateliers, soit qu'il passe au moins sous l'arc de triomphe de l'entreprise.

Conseiller municipal, l'entrepreneur Fröhlinsholz n'a aucun problème pour obtenir le passage du cortège présidentiel devant son établissement, et sous l'arc de triomphe dont il a financé l'élévation. Par contre, la lettre que la manufacture de chaussures Ferlin-Maubon envoie à la préfecture est tout à fait représentative des termes de l'échange qui a lieu entre les entrepreneurs privés et les autorités locales lors de la préparation de la visite : « Nos ouvriers et nous serions très heureux de recevoir dans nos ateliers la visite de monsieur le président de la République et nous avons l'honneur de vous exposer les considérations qui peuvent justifier ce désir : - l'industrie de la chaussure est celle qui occupe à Nancy le plus grand nombre d'ouvriers. Notre sieur Ferlin, doyen des fabricants de la place, a obtenu de hautes récompenses aux expositions de 1878 et 1889 [les médailles sont reproduites sur la lettre]. - L'usine, bien installée au point de vue air et

⁴³ L. Marin, art. cité, p. 51.

lumière et renfermant les machines les plus perfectionnées, se prêterait merveilleusement à une visite [...]. - Nous ferions voir les machines en marche avec la décoration qui convient, en groupant les 350 ouvriers et ouvrières que nous employons [...]. -Enfin, dans le cas où notre demande serait acceptée, nous offrons 500 francs aux pauvres de la ville [...] »⁴⁴. L'entreprise augmentera encore la pression en faisant construire, elle aussi, un arc de triomphe à ses armes. De fait, le cortège présidentiel passera sous celui-ci, même si la visite des ateliers n'aura pas lieu.

Ainsi, les trajets en ville sont largement conditionnés par la localisation des manufactures qui les financent : ceux des manufactures Legris et Wild, boulevard Lobau, en sont un bon exemple. L'armature générale constituée par les monuments fixes et les arcs de triomphe des entreprises a sans doute été la base sur laquelle sont venus se greffer les arcs de triomphe des comités de quartier prévenus du passage du président ou les autres décorations mises en scène pour la circonstance. Tout d'abord une reproduction de la Tour Eiffel rue St-Georges et surtout « l'Autel de la Patrie » sur la place du marché. Cette dernière pièce comprend des figures allégoriques de la République, de la Paix et du Travail, toutes trois rassemblées autour de l'urne du suffrage.

Sur les 32 décorations monumentales érigées pour l'occasion (cf. liste en annexe), 10 sont ainsi financées par des entreprises privées, les autres par la mairie ou les comités de quartier, par souscription.

Il nous faut maintenant mentionner la troisième logique de construction des trajets urbains : la nécessité de souligner l'ubiquité de l'Etat sur le territoire.

Raison d'Etat et propagande éducative

L'arrivée de Emile Adam à la mairie marque un changement dans la politique urbaine de la commune, changement évidemment poursuivi par Maringer : laisser à l'initiative privée l'ouverture de nouvelles rues dans les quartiers périphériques pour permettre aux autorités municipales de réaliser des équipements collectifs tels que les constructions scolaires, l'adduction d'eau, les réseaux d'égout ou encore les hôpitaux⁴⁵. Seront ainsi achevés par Maringer un lycée de jeunes filles, l'école des beaux-arts, le développement des lignes de tramway avec traction électrique dès 1898 ... En 1890 avait été inauguré l'Institut chimique que visite Carnot.

Sur ce plan, l'exclusion du quartier de la Commanderie n'est donc pas surprenante : le quartier où vit le maire représente très exactement l'espace urbain qu'il a délaissé aux promoteurs immobiliers pour prendre en charge l'exécution d'un échange de biens communs publics indivisibles, à destination de tous plutôt que d'un seul quartier. En ce sens, Maringer poursuit précisément la politique des républicains de gouvernement fondée sur la mise en place de cette forme nouvelle d'échange politique : offrir, en l'échange de voix, la distribution de biens publics indivisibles.

⁴⁴ AD 1M676.

⁴⁵ Cf. *L'urbanisation de Nancy...*, op. cit., p. 19 et 47.

Il n'est donc pas étonnant que les trajets de Carnot soient marqués par la présence de l'Etat dans la ville, à la fois par son intermédiaire municipal à travers les politiques publiques mises en place et par ses représentants locaux, hommes et bâtiments, de la préfecture à la manufacture des tabacs, la faculté ou encore l'hôpital civil. Nous avons déjà mentionné l'importance du marquage territorial des autorités politiques locales en honorant la préfecture et surtout la mairie des premières visites, déplacements entièrement tendus vers la reconnaissance et la consécration des lieux du pouvoir, des relais de l'Etat sur le territoire qu'il domine. Il faut ajouter que l'ensemble des figures de l'Etat visitées joue un rôle sans doute essentiel dans le processus d'objectivation d'une réalité de l'Etat au concret, et en particulier d'un Etat républicain.

Logique historique qui entend inscrire le régime et l'institution présidentielle dans le temps long de la *dignitas* royale et étatique, logique financière qui vise autant à se faire payer qu'à montrer au dehors sa bonne santé économique, logique étatique fondée sur la normativité de la propagande républicaine (visite dans les écoles, exaltation du progrès scientifique...) qui veut inaugurer une nouvelle ère de l'Etat : autant de ressources que le quartier de la Commanderie ne pouvait pas mobiliser. Fin d'une enquête dont on espère qu'elle aura atteint son objet : mieux saisir les enjeux sous-jacents à la détermination des cortèges présidentiels lors des visites du premier chef de l'Etat républicain à avoir "remotivé" la pratique du déplacement provincial.

CARTE DES TRAJETS DU CORTEGE PRESIDENTIEL DANS LA VILLE

Réalisée à partir du *Plan de la ville de Nancy divisée par sections*, dressé par E. Bazin, Ed., 1892 disponible aux Archives Municipales (non côté)

1- Entourage de la statue de Dombasles.	Ecole Dombales. Société d'horticulture. Docteur Stoerber
2- Entourage de la statue de Jeanne d'Arc	Compagnie du Génie
3- Entourage de la statue de Thiers	Architecte de la ville + comité de quartier.
4- Entourage de la fontaine du duc René	Comité de quartier de la place des Dames
5- Décoration de la façade nord : Porte St Nicolas	Statue "la Gloire" par E. Bussièrès.
5- Couronnement du pilastre sud : Porte St Nicolas	Statue "Carnot" par Benoit Godet.
6- Arc de triomphe Place de la gare	Cie de l'Est (Descubes)
7- Pépinière (entrée terrain des fêtes)	Jasson, architecte ville
8- Carrefour St-Georges (Tour Eiffel)	Comité de quartier (M. Chrétien)
9- Faubourg St-Georges	Fruhinzholz / Daum, industriels
10- Faubourg des 3 maisons	Comité de quartier (Pernot)
11- rue Grandville-Place Boffrand	Bourgon, architecte
12- rue J. Lamour	Maison Berger-Levrault
13- rue Baron Louis	Manufacture des tabacs
14- Pont St Jean	Comité de quartier (Thiébaud)
15- Place St Jean (Les Sokols)	Architecte Schuller
16- Pont St-Roch (carre. St Dizier, St Jean, St georges)	Architecte Weissenburger
17- Place du marché (autel de la Patrie)	Architecte Lanternier
18- Rue St Dizier (contre la Vierge, Montagnes suisses)	Architecte Rolland
19- Rue de Strasbourg (coin rue Prairie)	Architecte Rongieux
20- Ibid (face chez Ferlin-Maubon)	Industrie Ferlin et Langenhugen
21- Ibid (avant rue du bord de l'eau)	Industrie Lang
22- Place Lobau	Comité de quartier, décoration place, pigeons.
23- Bd Lobau (face rue Charles III)	Comité de quartier
24- Carre rue des Jardiniers, Prairie, Molitor	Comité de quartier
25- Rue St Nicolas (carrefour rue Charles III)	Legrès manufacturier
26- Rue St Nicolas (bas rue Drouot)	Wild manufacturier (subvention ville)
27- Rue du Pont Mouja	Vélocipède Club et Sport Nancéen (concours ville).
28- Rue de la Constitution	Ecole Forestière
29-Décoration particulière : route d'Essey à Malzéville	Kron et Kahn
- Décoration particulière : Faubourg St Georges	Hasfeld
30- Arc de triomphe Rue Ville-Vieille	Comité de quartier.
31- Mairie	
32- Préfecture	
33- Porte Ste-Catherine	
34- Porte St-Georges	
35- Porte de la Craffe	
36- Porte Notre Dame	
37- Porte Désilles	
38- Porte Stanislas	
39- Place de la Commanderie	
40- Institut Chimique	
41- Hôpital civil	
42- Manufacture des Tabacs	

Limites et numéros des sections

1er	et 5ème	trajets (Gare-Mairie/Préfecture-Gare)
2ème trajet		
3ème trajet		
4ème trajet		

Lettre du président du comité du quartier de la Commanderie au maire de Nancy (AM Nancy, I1-20)

Nancy, le 2 juin 1892. Monsieur le maire de la ville de Nancy. Le comité du quartier de la Commanderie, dans sa réunion d'aujourd'hui, m'a chargé de tenter près de vous une dernière démarche afin d'obtenir une légère modification dans le parcours de Monsieur le Président de la République au moment de son départ à Lunéville.

Notre quartier qu'on peut appeler la ville nouvelle, est pour ainsi dire le seul qui ne sera pas visité par Monsieur le Président ; nous n'aurons pas non plus de défilé des sociétés gymnastiques, de la garnison ..., et cependant nous avons réussi à tellement grouper les bonnes volontés, qu'il nous sera possible d'offrir aux enfants, habitants du quartier et étrangers qui le visiteront, un ensemble de réjouissances et décorations satisfaisant.

L'entrée du quartier sera indiquée par un portique rappelant "La Commanderie" et la "Croix de Bourgogne". Toutes les rues seront décorées d'oriflammes et illuminées [...]. Le cortège présidentiel, en s'engageant dans le faubourg St Jean, pourrait aller jusqu'à la Commanderie et revenir à la gare par la rue de la Commanderie. Ce ne serait certainement pas plus de cinq minutes de perdues, et à la rigueur on pourrait encore diminuer ce retard [...].

Je pense, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien donner satisfaction à la demande du comité, demande qu'appuient de leurs vœux tous les habitants. Je vous rappelle, monsieur le Maire, que le quartier de la Commanderie a donné le signal des fêtes de quartiers et qu'il est en grande majorité habité par des citoyens ayant de tout temps donné leur appui à la République modérée que représente si dignement Monsieur le Président Carnot. Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous présente, Monsieur le Maire, au nom du comité et au mien, l'expression de notre profond respect.

Signé : Thiébaut, 55, rue de la Commanderie.

***Le Progrès de l'Est* du 31 mai 1892 : Programme des fêtes du quartier de la Commanderie.**

Samedi 4 juin :

Décoration des rues et places publiques. Salves d'artillerie. Le soir à 8h30, concert salle Tabary.

Dimanche 5 juin :

Salves d'artillerie.

A 11h30, défilé du sport mussipontain précédé de la Concorde de Xenilley -- Départ de la Villa St Jacques, rue du faubourg St Jean, rue Jeanne d'Arc, rue de la Commanderie, chemin de villiers.

A 12h45, Départ du sport mussipontain de la brasserie Carnot, chemin de Villiers, rue de l'Etang, rue Biskra, rue de Mon-Désert.

De 1h30 à 2h15, concert rue de Villiers.

De 2h30 à 3h15, concert rue de Belfort.

A 1h, ouverture du carrousel gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.

3h30 : distribution par les dames du quartier de 2000 gâteaux, rafraichissements, médailles commerciales aux enfants des écoles.

A 8h, retraite par la Concorde et les tambours et clairons du Sport mussipontain.

Illuminations.

Concerts de la Concorde aux carrefours.

Lundi 6 juin :

Salves place de la Croix de Bourgogne.

9-midi : réjouissances populaires, mât de cocagne, courses ...

11h lâcher de pigeons. [...]

Carrousel place de la Commanderie, jeux populaires sur la place et dans le faubourg.

Le soir, illuminations générales : principales rues éclairées à la lumière électrique.

10h, ouverture du bal populaire rue de Bourgogne.

Remise d'un bouquet à Carnot (tirage au sort).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

(établie par la municipalité à l'occasions des résultats électoraux, AM Nancy, K1-12, élections municipales de 1892)

NOMS	Date de Naissance	Professions et qualités	Demeures	Nombre de voix obtenues
Henrion	1837	Docteur en médecine	151, rue de Strasbourg	8172
Parisot	1811	Professeur honoraire à la faculté de médecine	37, rue St-Julien	8170
Lanique	1839	Ingénieur des arts et manufactures	9, rue de la Commanderie	8151
Maringer	1833	Adjoint, conseiller général	36, rue du Fbg St-Jean	8126
Lombard	1850	Avocat	38, rue Gambetta	8086
Grillon	1842	Avocat	5, rue des chanoines	8068
Gutton	1849	Avocat	53, rue Stanislas	8056
Guérin	1821	Ex-président tribunal commerce	53, rue Charles III	8048
Giron	1842	Entrepreneur travaux publics	38, rue de Metz	7980
Demonet	1843	Ingénieur des arts et manufactures	19, rue de la Commanderie	7967
Le Monnier	1843	Professeur faculté des sciences	3, rue de Serre	7938
Royé	1822	Ancien adjoint au maire	30, Place de la Carrière	7894
André	1841	Architecte	12, rue d'Alliance	7776
Steinmetz	1832	Boulangier, ex-pdt prud'hommes	54, rue de la Hache	7683
Royer	1853	Pharmacien	1, rue de Malzéville	7667
Spire	1836	Manufacturier	45, rue St-Georges	7619
Stoeber	1849	Docteur en médecine	66, rue Stanislas	7607
Gaudchaux-Picard	1829	Ancien manufacturier	5, rue du Montet	7581
De Langenhagen	1832	Manufacturier	40, rue du Fbg St-Jean	7575
Bastien	1838	Mécanicien	48, rue de la Hache	7567
Pernot	1841	Manufacturier	Rue du Bastion	7513
Sorel	1842	Manufacturier	45, rue des Jardiniers	7492
Deville	1840	Propriétaire	30, rue de Metz	7490
De Courteville	1846	Avocat	8, rue de la Monnaie	7416
Fruhinsholz	1849	Ancien industriel	42, rue de la Pépinière	7388
Dusaulx	1840	Confiseur	19, rue du pont Mouja	7348
Pelletier	1861	Marchand de bois	17, rue Carnot	7325
Klein	1840	Chef d'entretien Cie de l'Est	14, rue de l'Etang	7252
Krug	1859	Industriel	142, rue de St-Dizier	7216
Maire	1845	Tourneur mécanicien	4, rue de la Hache	7211
Bize	1840	Chef de train	15, rue de Strasbourg	7154
Lacour	1852	Peintre	79, rue du Fbg 3 maisons	6943
Grosjean	1855	Jardinier maraîcher	71, rue du Ruisseau	6861
Zoutter	1859	Employé de commerce	26, rue de la Commanderie	6841
Grosjean	1839	Charpentier	12, Grands-moulins	6785
Stamm	1857	Contremaître, tailleur de limes	157, rue de Strasbourg	4203

Philippe Stamm est le seul à n'avoir été élu qu'au second tour de scrutin.

Parisot, Guérin et de Langenhagen sont chevaliers de la Légion d'honneur. Le Monnier et Lombard sont officiers de l'instruction publique. Stoeber est officier d'académie.

Pages suivantes, les deux listes des candidats à l'élection municipale de 1892, avec distinction des membres de l'ancienne équipe municipale pour la liste républicaine.

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS D'ORGANISATION DES FETES

Source : Goutière-Vernolle, op. cit., p. 59-61.

Les membres du conseil municipal sont soulignés, les membres de comités sont en italiques.

- Comité de perma*nence pour l'organisation du Congrès et concours de gymnastique

Pdt, G. Bourcart, professeur à la faculté de droit
1er vice-pdt, E. Houdelot, président du Sport nancéien
2nd vice-pdt, A. Barbier, président des Chasseurs nancéiens
Secrétaire gal, A. Krug, Ex-pdt des Chasseurs nancéiens
Secrétaire, J. Beaupré, Membre associé de l'Union des sociétés de gymnastique de France
Trésorier, Roncoux, instituteur à Paris, pdt Jeunesse du IVè

+ les présidents des associations départementales et régionales de l'Union.

- Comité d'organisation

Président, A. Krug
4 Vice-présidents, Albert Barbier
E. Houdelot
D. Robert
Schnégans
Secrétaire, V. Eyraud
Trésorier, A. Mouton
C. Antoine

- Commission finances et prix

Houdelot, prévôt, trésorier du Sport
Bastien, conseiller municipal
Knecht, trésorier de la Société d'agriculture
Mouton
Roger, pharmacien
Terreaux, avocat
Zoutter, président de la Société des employés de commerce

- Comité de patronage

Maringer
Adam, ancien maire
Stéhelin, préfet
Serre, premier président du tribunal
Sadoul, procureur général
Général Brault, commandant de la 11è division à Nancy
Général Hanrion, ancien commandant de corps d'armée
Mourin, recteur d'académie
Teutsch, trésorier payeur général
Butte, président honoraire du Sport nancéien

- Commission technique

Hertzog (président)
Augustin Félix, instituteur
C. Antoine
Bernier
Benigen, chef du Sport
Bussière, ex-vice président du Sport

- Commission d'installation

A. Barbier
Barthélmémy, société des éclaireurs de l'Est
Bary, président de la Jeune Lorraine
Victor Gerry, Chasseurs nancéiens
Guichon, président du syndicat des ouvriers menuisiers
Housseaux, vice-président du Sport nautique
Renard, trésorier du Cercle du travail
Rohé, délégué du syndicat des ouvriers métallurgistes
Stamm, conseiller municipal

- Commission logement et nourriture

Pierre, secrétaire du conservatoire de musique
Bievelot, négociant
Courrier, délégué de la Société des coupeurs de chaussures
Neveu, délégué du syndicat des maîtres d'hôtel et limonadiers
Ronfort, délégué de la Chorale Alsace-Lorraine
Salmon, délégué du syndicat de la boucherie

- Commission des décorations urbaines

A. Bergeret, correspondant de l'*Illustration*, président
Engel, membre de la Société des employés de commerce de Nancy
Goutière-Vernolle, vice-président de l'Association des artistes lorrains
Hacquard, président de l'association des anciens des arts et métiers
A. Jacquot, délégué de la Société des artistes musiciens de France
Munier, membre de la société des employés et voyageurs de la ville de Nancy
Peffer, , délégué de la Jeune Lorraine
Ruzier, délégué de la Chorale Alsace-Lorraine

- Commission de la presse

Goutière-Vernolle, directeur de *La Lorraine-Artiste*
Henri Aimé, étudiant en médecine
Charles Krug, étudiant en droit
E. Larcher, avocat, secrétaire général de l'Union de la Jeunesse Lorraine
Docteur Stoeber, conseiller municipal
J.-V. Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est.